

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE

SYNDICAT DE LA REGION DE MONTEREAU-FAULT-YONNE POUR LE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES

LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES EN SEANCE DU CONSEIL SYNDICAL DU SIRMOTOM DU 10 FEVRIER 2023 – 19 HEURES 30

L'an deux mille vingt-trois, le 10 février à dix-neuf heures 30, les membres du Conseil du Syndicat de la Région de Montereau-Fault-Yonne pour le Traitement des Ordures Ménagères dont les représentants ont été légalement convoqués, se sont réunis, au 22 rue de la Grande Haie à Montereau-Fault-Yonne, sous la présidence de Monsieur Yves JEGO, Président du SIRMOTOM.

Présents:

Représentant la Communauté de Communes « Pays de Montereau » :

M.M. SIMARD, ROBERT, SMORAG, Mme PLANADE, M.M. GALAN, VALLEE, THOMERET, Mme QUERMELIN, M. FONTAINE, Mme LECOUSTRE, M.M. CHEREAU, JEGO, ALBOUY, MARCHAND, CRETON, Mme DESANTE, M. FONTAN, Mme BRUN, M.M. MAILLARD, CHOLLET, THOMAS, Mme ROUSSELET, M. LAVIT, Mme LATIL.

Représentant la Communauté de Communes « Moret Seine et Loing » :

M.M. VOLLEREAU, BELLIOT, Mme GENTET.

Représentant la Communauté de Communes « Gâtinais Val de Loing » :

M.M. GALLOIS, CHIANESE, SIMONET.

Représentant la Communauté de Communes « Brie Nangissienne » :

M. MARTIN.

Représentant la Communauté de Communes « Bassée Montois » :

M.M. SERRE, CLOOTENS, Mmes BARTHE, VOLLEREAU.

Représentés: Mme BOUYERON représentée par M. ROBERT, M. DECOURT représenté par M. FONTAN, M. LECOSNIER représenté par Mme LATIL.

Absents:

M.M. BOURBIGOT, PATY, Mme DUFFAULT, M. BRUNEAU, Mmes HOFLACK, BELLEMAIN, M.M. DA COSTA FERREIRA, BERNARD, SENOBLE, BUZZI, RIFFAUD, GADOT, JOYEUSE, WOJCIECHOWSKI, Mme PRAT, M.M. CROSNIER, M.M. CAMUSET, MONDO, BOITEUX, Mmes AMABLE, HUSSON, SANCHEZ.

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Marie ALBOUY, délégué titulaire.



N° DELIBERATION	INTITULÉ DE LA DELIBERATION	SENS DES VOTES
DCS2023/01	Désignation du secrétaire de séance pour le conseil syndical du 10 février 2023	Adoptée à l'unanimité
DCS2023/02	Information au Conseil Syndical sur les décisions prises par le Président dans le cadre de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales	Adoptée à l'unanimité
DCS2023/03	Approbation du procès-verbal de la séance du 18 novembre 2022	Adoptée à l'unanimité
DCS2023/04	Rapport d'Orientation Budgétaire – Exercice 2023	Adoptée à l'unanimité
DCS2023/05	Sollicitation de subventions auprès de la Région Ile-de-France pour les travaux de rénovation de la déchetterie de Montereau-Fault-Yonne et la fourniture et mise en œuvre de compacteurs et d'une chargeuse à pneus pour une déchetterie à plat	Adoptée à l'unanimité
DCS2023/06	Approbation de la convention unique annuelle relative aux missions optionnelles du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Seine-et-Marne	Adoptée à l'unanimité
DCS2023/07	Délibération portant sur la proposition du SMETOM-GEEODE pour une convention unique autorisant l'accès des déchetteries du SMETOM-GEEODE à certaines communes du SIRMOTOM	Adoptée à l'unanimité